

# APPRENDRE la langue des signes À DISTANCE

► L'association montoise *Passe Muraille* lance sa première formation à la langue des signes (LDS) avec la méthode e-learning, sur la thématique de l'accueil. Cette formation en ligne est une première en Belgique dans le domaine.

Avec sa première formation en e-learning, *Passe Muraille* entend donner la possibilité aux participants, qu'ils soient particuliers ou du monde des entreprises, d'apprendre progressivement la langue des signes sans devoir se déplacer. Les modules de la formation sont accessibles sur la plateforme web "360 Learning" et sur smartphone. La méthode comprend 90 %

d'apprentissage en ligne et 10 % d'interaction en visio-conférence avec un formateur. La formation sur la thématique de l'accueil se décline sur 9 semaines.

*"On peut dire que les nouvelles technologies s'ouvrent au monde du silence",* explique Philippe Harmegnies, directeur de l'association. *"La langue des signes est reconnue comme langue officielle depuis 2003 en Fédération Wallonie-Bruxelles. La surdit  est le seul handicap qui a sa propre langue avec sa grammaire, sa syntaxe. Avec notre projet, qui a demand  un an et demi de travail, nous voulons vulgariser la langue des signes, notamment vers le monde des entreprises."*

**D'AUTRES MODULES TH MATIQUES** seront d velopp s, notamment sur les th mes de la sant , du tourisme, de la nature et de l'emploi. *Passe Muraille* est une association reconnue comme organisme d' ducation permanente par le minist re de la F d ration Wallonie-Bruxelles. Elle est un acteur associatif engag  depuis 17 ans dans la mise en application des droits fondamentaux des personnes handicap es.